

Crilbardou

1732

1732
Minutte

LE present Registre, contenant
 & presbiter par premier & dernier, par Nous Louis-Marie-Robert
 Marquet, Chevalier Seigneur de la Nouë, Conseiller du Roy,
 Lieutenant General de la Ville, Bailliage & Siege Presidial de
 Meaux, pour servir de *minutte*
 à enregistrer les actes des Baptêmes, Mariages & Sepultures de la Paroisse
 de *Crilbardou*
 pendant l'année 1732 seulement, & en estre en fin de ladite année rapporté
 au Greffe dudit Bailliage la grosse signée & certifiée conforme à la minutte
 par le sieur Curé de ladite Paroisse, à peine de saisie de son temporel, &
 de vingt livres d'amende contre les Marguilliers de ladite Paroisse, le tout
 suivant l'Ordonnance de 1667. & l'Edit du Roi du mois de Decembre
 1716. Fait à Meaux le dernier Decembre mil sept cent *1732*

Marquet

OBSERVATIONS.

DANS LES BAPTÊMES FAIRE MENTION.

1. Du jour de la naissance de l'Enfant & le jour de son Baptême.
2. Nommer le Pere, la Mere, le Parrain & la Marraine.
3. Faire signer le Parrain & la Marraine, s'ils le savent, aussi bien que le Pere s'il est present, ou declarer qu'ils ne savent signer.

DANS LES MARIAGES FAIRE MENTION.

1. Des nom, surnoms, âges, qualitez & demeures de ceux qui se marient.
2. S'ils sont enfans de famille, en tutelle, curatells, ou en puissance d'autrui.
3. Faire les Mariages en presence de quatre témoins, qu'il faut nommer par noms, surnoms, qualitez & demeure, déclarer s'ils sont parens, de quel côté & en quel degré.
4. Faire signer les personnes mariées, & les quatre témoins, ou déclarer qu'ils ne le savent.

DANS LES SEPULTURES FAIRE MENTION.

1. Du jour du décès, & celui de la sepulture.
 2. Les faire en presence de deux parens ou amis, qu'il faut nommer par noms, surnoms & vocations.
 3. Les faire signer, ou faire mention qu'ils ont déclaré ne savoir signer.
- Enfin dans la grosse qui sera envoyée au Greffe, copier fidelement & transcrire tout ce qui est en la minutte, même les signatures.

Pour l'intitulé & papier de la minutte & grosse a été déboursé 29 sols par

L'an 1731 le vingt sept novembre acte infame
de corps de noble agé de deux jours fils de
messrs Baillet et de marie Charlotte Gaudin fils
de messrs Du de Boullan qui a été signé
Clement Cure

L'an 1731 le vingt deux de novembre acte infame
de corps de noble agé de deux mois un jour fils de
messrs de la Roche et de marie Demestant ce qui a été signé
Clement Cure

L'an 1732 le dix sept jour de Decembre acte
de corps de noble agé de deux ans fils de messrs
de la Roche et de marie Demestant ce qui a été signé
Clement Cure

L'an 1732 le deux janvier acte infame de corps
de noble agé de deux ans fils de messrs de la Roche
et de marie Demestant ce qui a été signé
Clement Cure

L'an 1732 le vingt janvier acte de corps de noble
de deux ans fils de messrs de la Roche et de marie
Demestant ce qui a été signé
Clement Cure

L'an 1732 le vingt janvier acte de corps de noble
de deux ans fils de messrs de la Roche et de marie
Demestant ce qui a été signé
Clement Cure

L'an 1732 le vingt janvier acte de corps de noble
de deux ans fils de messrs de la Roche et de marie
Demestant ce qui a été signé
Clement Cure

L'an 1732 le vingt deux february
acte infame de corps de noble agé de deux jours
fils de messrs de la Roche et de marie Demestant
ce qui a été signé
Clement Cure



Louis de la Roche et de marie Demestant
Clement Cure

L'an 1732 le vingt deux february acte
de corps de noble agé de deux jours fils de
messrs de la Roche et de marie Demestant
ce qui a été signé
Clement Cure

L'an 1732 le vingt deux february acte
de corps de noble agé de deux jours fils de
messrs de la Roche et de marie Demestant
ce qui a été signé
Clement Cure

L'an 1732 le vingt deux february acte
de corps de noble agé de deux jours fils de
messrs de la Roche et de marie Demestant
ce qui a été signé
Clement Cure

L'an 1732 le vingt deux february acte
de corps de noble agé de deux jours fils de
messrs de la Roche et de marie Demestant
ce qui a été signé
Clement Cure

L'an 1732 Le trois avril a été baptisé
 madeline aagé de six ou sept ans
 La nouvelle et de madeline neant les parents n'ont
 le parrain Louis La Riville La marraine
 Jeanne goeunard ont signé

Louis La Riville *Flament Curé*

L'an 1732 Le vingt trois avril a été baptisé
 en son jeunette née de l'acte du mariage de
 Jeanne goeunard et de Jeanne pascot le parrain
 Jean Ligez La marraine Marie L. Duellles
 ont signé Jean Ligez
 Mari Duellles *Flament Curé*

L'an 1732 Le quatre mai a été baptisé
 en son jeunette née de l'acte du mariage de
 Jeanne goeunard et de Marie guerevine hallet
 le parrain Jeanne L. Duellles La marraine
 guerevine jeunette ont signé

Jeanne L. Duellles *Flament Curé*

L'an 1732 Le dix mai a été baptisé le corps
 d'André augustin vigneron aagé de six ans six
 ans six mois et de la paroisse de St. Julien
 le parrain Jeanne L. Duellles La marraine
 Jeanne goeunard ont signé

Flament Curé

L'an 1732 Le dix sept mai a été baptisé
 en son jeunette née de l'acte du mariage de
 Jeanne goeunard et de Marie guerevine hallet
 le parrain Jeanne L. Duellles La marraine
 guerevine jeunette ont signé

Flament Curé

L'an 1732 Le vingt deux mai a été baptisé le corps
 de Genevieve née de l'acte du mariage de
 Jeanne goeunard et de Marie guerevine hallet
 le parrain Jeanne L. Duellles La marraine
 guerevine jeunette ont signé
 Jeanne L. Duellles *Flament Curé*

L'an 1732 Le dix sept mai a été baptisé
 en son jeunette née de l'acte du mariage de
 Jeanne goeunard et de Marie guerevine hallet
 le parrain Jeanne L. Duellles La marraine
 guerevine jeunette ont signé



Jeanne L. Duellles *Flament Curé*

L'an 1732 Le vingt trois mai a été baptisé le corps
 de Catherine wallard aagée de six ans six
 ans six mois et de la paroisse de St. Julien
 le parrain Jeanne L. Duellles La marraine
 Jeanne goeunard ont signé

Flament Curé

L'an 1732 Le vingt trois juin a été baptisé le corps
 de Thomas pierre aagé de huit ans six
 ans six mois et de la paroisse de St. Julien
 le parrain Jeanne L. Duellles La marraine
 Jeanne goeunard ont signé

Flament Curé

L'an 1732 Le trente juin ont été baptisés par Nicolas
 Combomme fils de Louis Combomme et de Catherine
 pascot le parrain Jeanne L. Duellles La marraine
 Jeanne goeunard ont signé

Nicolas Combomme *Flament Curé*

Simon pascot *Flament Curé*
 Nicolas Ligez *Flament Curé*
 Jeanne L. Duellles *Flament Curé*

L'an 1782 Le deux juillet a été baptisé
par son père avec son mariage de Jacques
Goullier, et de Marie Genevieve Goullier de
par son père de son mariage de son
père ont signé

Jean Carrière Curé

L'an 1782 Le deux juillet a été baptisé
par son père avec son mariage de Jacques
Goullier, et de Marie Genevieve Goullier de
par son père de son mariage de son
père ont signé

L'an 1782 Le deux quatre juillet a été baptisé
par son père avec son mariage de son
père de son mariage de son
père ont signé

Flement Curé

L'an 1782 Les quatre avertis ont été baptisés
par son père avec son mariage de son
père de son mariage de son
père ont signé

Jean Bijet & Marianne Frain

Jean François Dubois

L'an 1782 Le septième a été baptisé
par son père avec son mariage de son
père de son mariage de son
père ont signé

par son père avec son mariage de son
père de son mariage de son
père ont signé

Marie Jeanne Elizabeth de prie

Flement Curé

L'an 1782 Le vingt deux a été baptisé
par son père avec son mariage de son
père de son mariage de son
père ont signé

L'an 1782 Le quatre septembre a été baptisé
par son père avec son mariage de son
père de son mariage de son
père ont signé

L'an 1782 Le dix septembre a été baptisé
par son père avec son mariage de son
père de son mariage de son
père ont signé

L'an 1782 Le six octobre a été baptisé
par son père avec son mariage de son
père de son mariage de son
père ont signé

L'an 1782 Le septième a été baptisé
par son père avec son mariage de son
père de son mariage de son
père ont signé

